

PROJET COPSА

Riposte à la COVID-19 par la protection sociale et le renforcement des systèmes alimentaires locaux : Le cas des Niayes au Sénégal.



Février 2021

Initiative Prospective agricole et rurale, Immeuble Kër Jacques Faye, Lot 445, Ngor, Dakar
Tél : (221) 33 869 00 79 / www.ipar.sn



IDRC • CRDI

International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international

Canada 



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La pandémie de la Covid-19 est un choc sanitaire sans précédent par son ampleur et sa propagation rapide dans le monde entier. Pour enrayer sa progression, le Sénégal, comme le reste du monde, a pris des mesures radicales qui ont des effets socio-économiques, notamment sur le système alimentaire et nutritionnel. Pour les atténuer, les autorités ont pris d'importantes mesures économiques et financières visant à renforcer les systèmes de santé, à soutenir les ménages les plus vulnérables, les entreprises directement touchées et la diaspora. Malgré les efforts du gouvernement, de grandes parties du secteur primaire ont souffert sans que les mesures prises leur soient spécifiquement destinées.

Crise sanitaire liée à la COVID-19

- Propagation rapide du virus,
- Baisse de la croissance économique,
- Impacts sociaux importants.

Mesures préventives

- Fermeture des marchés,
- Couvre-feu,
- Restriction de la mobilité.

Mesures de soutien et de protection sociale

- Renforcement des systèmes de santé,
- Soutien de l'activité économique,
- Soutien des ménages vulnérables.

D'une part, les ménages vulnérables ont été particulièrement affectés par la pandémie et les mesures restrictives. De ce fait, l'État et différentes organisations ont mis en place des mesures de soutien des ménages vulnérables, notamment des programmes d'aide alimentaire d'urgence, afin d'atténuer les effets négatifs de la crise. L'évaluation de ces mesures permettrait de déceler leurs apports et insuffisances afin d'améliorer les futures interventions.

D'autre part, les chocs multidimensionnels de la Covid-19 renforcent les vulnérabilités existantes des systèmes alimentaires locaux tout en en créant de nouvelles. La zone des Niayes au Sénégal constitue un terrain fertile pour identifier les points critiques des systèmes alimentaires locaux dont le dysfonctionnement affecte la livraison de denrées alimentaires essentielles aux populations urbaines, périurbaines et rurales.

En effet, cette zone fournit au Sénégal près de 60% de sa consommation en produits horticoles, et concerne quatre régions : Dakar, Saint-Louis, Louga et Thiès.

OBJECTIF PRINCIPAL

Le projet COPSA vise à générer des connaissances et des outils d'aide à la décision afin d'améliorer les mécanismes de protection sociale, notamment la distribution d'aide alimentaire d'urgence ; et de renforcer les systèmes alimentaires locaux dans les Niayes.

OBJECTIFS SPECIFIQUES



Analyser la réponse du gouvernement et des parties prenantes à la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle par le biais d'opérations d'aide alimentaire d'urgence.



Documenter les effets des interventions gouvernementales sur les systèmes alimentaires locaux et les mesures prises par les différentes parties prenantes pour renforcer la résilience.



Engager une réflexion sur l'avenir possible des systèmes alimentaires dans la région des Niayes.

QUESTIONS DE RECHERCHE

Le projet tente de répondre aux questions suivantes :

- ▶ Comment le système de protection sociale a-t-il facilité la distribution de l'aide alimentaire d'urgence ?
- ▶ Quelles sont les insuffisances et les rigidités constatées ?
- ▶ Comment le système peut-il être amélioré pour les interventions futures ?
- ▶ Comment le système alimentaire local dans les Niayes a-t-il montré sa résilience aux chocs de Covid-19 ?
- ▶ Quelles sont ses faiblesses et quelles améliorations sont nécessaires pour atténuer les effets des chocs futurs sur ses différentes composantes ?
- ▶ Quelles sont les conditions requises pour des systèmes alimentaires inclusifs, résilients et durables ?

RESULTAS ATTENDUS

Au niveau national :

- ▶ Les forces et les faiblesses du processus de distribution d'aide alimentaire en réponse aux chocs du COVID-19 sont identifiées ;
- ▶ Les trois modalités d'intervention de l'État et de ses partenaires sont évaluées et comparées, et les forces et faiblesses identifiées ;
- ▶ Les effets de ces différentes modalités d'intervention sur les groupes vulnérables sont analysés, notamment en relation avec les questions de genre et d'équité ;
- ▶ Les leçons tirées de la mise en œuvre des trois modalités d'intervention en réponse aux chocs sanitaires, économiques et sociaux du COVID-19 sont documentées ;

- ▶ Des recommandations politiques sont faites pour améliorer les instruments de protection sociale en réponse aux chocs futurs.

Dans la zone des Niayes :

- ▶ Les effets des mesures gouvernementales sur les systèmes alimentaires des Niayes sont identifiés et documentés ;
- ▶ Les effets spécifiques des réponses du gouvernement au COVID-19 sur les femmes sont documentés ;
- ▶ Des scénarios sur les futurs possibles des systèmes alimentaires des Niayes sont élaborés ;
- ▶ Des recommandations politiques sont proposées pour la résilience des systèmes alimentaires locaux en réponse aux chocs futurs.

**La mise en oeuvre du projet se fera sur la période suivante:
1er octobre 2020 - 30 septembre 2021**

LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Réponses du gouvernement et des parties prenantes à travers l'aide alimentaire

Après une revue documentaire sur les mécanismes de soutien mis en place dans le cadre de la crise, nous réaliserons une analyse comparative de trois programmes de soutien des ménages vulnérables : les programmes de distribution de kits alimentaire de l'État et de la FAO, et le programme d'aide de REPLICA. Cette comparaison se fera sur la base de critères d'efficacité, de pertinence des objectifs, d'adéquation aux besoins et d'efficience. Par ailleurs, nous examinerons le nombre de personnes vulnérables touchées, le nombre de bénéficiaires dans les zones les plus affectées par la maladie et la durabilité des résultats. Une enquête nationale auprès de 3000 ménages vulnérables bénéficiaires de l'intervention de l'État et 1000 ménages vulnérables non bénéficiaires permettra de mesurer l'impact de cette politique sur la sécurité alimentaire des ménages.

Les effets des interventions gouvernementales sur les systèmes alimentaires des Niayes.

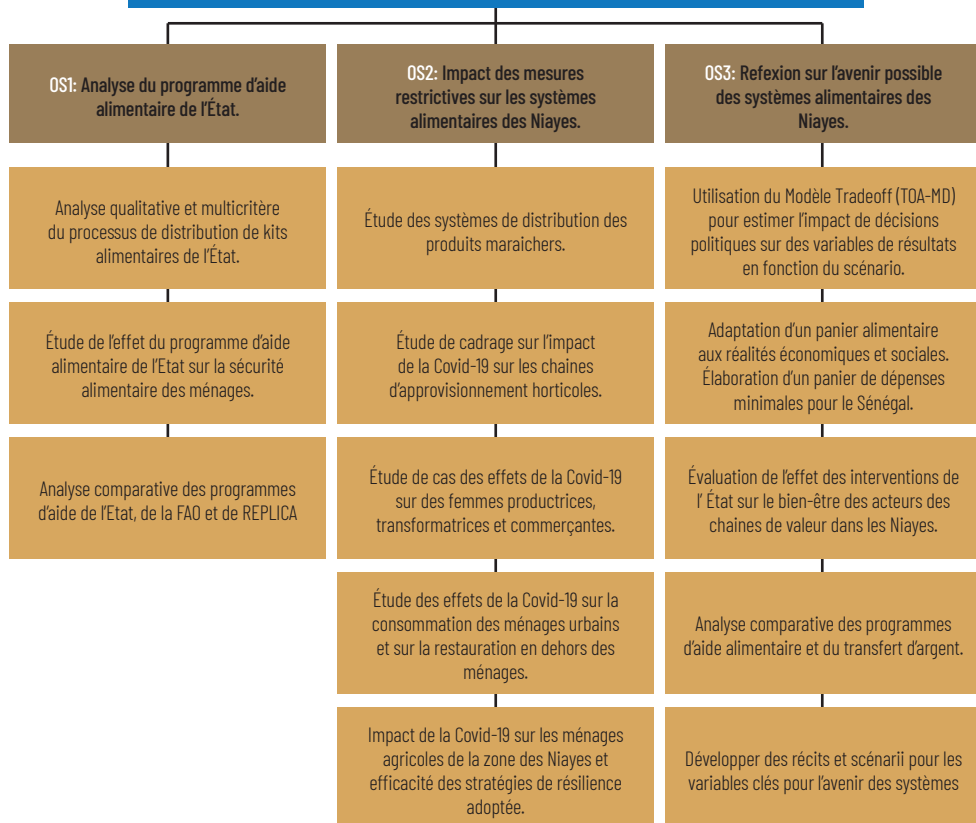
La revue de la littérature sera aussi le point de départ de nos investigations dans la zone des Niayes. Elle sera basée sur les données disponibles à l'IPAR et auprès des partenaires. En outre, une cartographie des interventions de l'État et de ses partenaires dans la zone, puis l'identification des mesures collectives et individuelles de résilience contre la Covid-19, permettront de mieux comprendre les effets de la crise. Ce travail sera basé sur des focus groupes et entretiens avec des informateurs clés. Par ailleurs, ce volet du projet requiert une définition des systèmes alimentaires des Niayes, qui restent complexes. Enfin, des enquêtes seront menées sur les ménages agricoles, les transformateurs, les distributeurs et commerçants pour appliquer les techniques d'appariement qui permettront de mieux capter les effets de la crise sur les acteurs des systèmes alimentaires.

Futurs possibles des systèmes alimentaires des Niayes et nouvelles façons de répondre aux futurs chocs alimentaires.

Ce volet comprend deux parties: (i) Une réflexion prospective sur les futurs possibles des Niayes basée sur une méthodologie développée par Valdivia et al (2015), sur le développement de récits en partenariat avec des acteurs clés, et sur des scénarios en fonction des principaux moteurs de changement. La méthodologie développée pour identifier d'éventuels développements futurs de l'agriculture sera adaptée à l'évolution des systèmes alimentaires des Niayes. En outre, les résultats de l'exercice de prospective entrepris par le Cirad dans les Niayes seront capitalisés. (ii) L'élaboration de recommandations sur la base d'analyses et d'évaluations réalisées tant au niveau national en relation avec la distribution de kits alimentaires, qu'au niveau des Niayes concernant les systèmes alimentaires locaux. En nous appuyant sur l'analyse coûts-bénéfices des trois modèles de distribution ainsi que sur l'évaluation de la taille et de la composition du panier alimentaire, nous proposerons aux décideurs des recommandations sur des actions de réponse rapide pour assurer la sécurité alimentaire en cas d'autres pandémies.

LES PRINCIPALES ETUDES DU PROJET

Riposte à la Covid-19 par la protection sociale et le renforcement des systèmes alimentaires locaux : Le cas des Niayes au Sénégal.



LE COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage du projet COPSA a pour mission d'évaluer l'état d'avancement des activités sur le plan scientifique et de donner des suggestions et orientations. Il est composé des points focaux des institutions suivantes :

- Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR),
- Ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale,
- Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER),
- Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre,
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD),
- Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR),

- Secrétariat exécutif du Conseil national de la sécurité alimentaire (SECNSA),
- Agence Nationale de Conseil agricole et rural / Niayes (ANCAR Niayes),
- Association des Unions Maraichères des Niayes (AUMN) ,
- ONU Femmes,
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),
- REPLICA,
- Laboratoire nutrition de l'UCAD.